

Pour une politique de défense au cœur des équilibres euro-atlantiques

Par Jean-Sylvestre MONGRENIER



Chercheur associé à l'Institut Thomas More, Chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis). Auteur du *Dictionnaire géopolitique de la défense européenne* (ed. Unicomm, 2005) et de *La France, l'Europe, l'OTAN : une approche géopolitique de l'atlantisme français* (ed. Unicomm, 2006).

Texte de la communication prononcée lors du colloque « La Ve République : cinquante ans de politique de défense », organisé par le club Participation et Progrès le 31 mars 2008, à Paris (Assemblée nationale).

« Il y a l'OTAN. Qu'est-ce que l'OTAN ? C'est la somme des Américains, de l'Europe et de quelques accessoires. Mais ce n'est pas la défense de l'Europe par l'Europe, c'est la défense de l'Europe par les Américains. Il faut une autre OTAN. Il faut d'abord créer une Europe qui ait sa défense, que cette Europe soit alliée à l'Amérique ».

Charles De Gaulle, 1961

A la veille du sommet atlantique de Bucarest (2-4 avril 2008) et à l'avant-veille des soixante années de l'Alliance atlantique, en 2009, le possible « retour » de la France dans les structures militaires intégrées de l'OTAN (participation pleine et entière serait plus juste) alimente débats et discussions dans le « monde de la défense ». Si la chose est parfois présentée comme un débat franco-français, les enjeux ont une dimension européenne et transatlantique : comment organiser les relations entre l'Union européenne et l'OTAN ? Comment permettre l'émergence d'une défense européenne tout en préservant et renouvelant l'alliance entre les « Occidentaux de l'Ancien Monde » et les « Occidentaux du Nouveau Monde » (De Gaulle) ?

In fine, c'est la « question d'Occident » qui est posée aux Européens et aux Nord-Américains. Quels doivent être les modes d'organisation et les modes d'action des Occidentaux dans un monde qui semble basculer vers l'Orient et les nouvelles « routes de la soie » ? Ce champ de réflexion dépasse très largement les limites qui nous sont imparties, c'est là le labeur de toute une génération, et cette communication a essentiellement pour but d'insister sur la nécessité de penser simultanément les contraires d'une part, de poser les prolégomènes d'une politique de grand style d'autre part.

Une brève mise en perspective historique

Un regard superficiel sur les politiques de défense de la V^e République met en évidence de constantes oscillations entre les réalités atlantiques (l'« hégémonie par consentement » des Etats-Unis et l'OTAN) et la perspective d'une défense européenne. Le 17 septembre 1958, De Gaulle propose à Eisenhower une forme de directoire tripartite (une « organisation » comprenant les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France). Il prend ensuite ses distances et cherche à rallier ses partenaires européens à un projet de confédération politique et militaire à six (le Plan Fouchet, 1961-1962).

Ce projet n'ayant pu aboutir, De Gaulle et Adenauer signent le Traité de l'Élysée (22 janvier 1963) ; c'est déjà là une position de repli et ce traité perd rapidement de sa substance. Enfin, De Gaulle décide de sortir les armées françaises des structures militaires intégrées de l'OTAN (7 mars 1966). La nucléarisation de la posture stratégique française explique pour partie cette décision mais c'est aussi l'échec du projet d'« Europe à la française » (De Gaulle à Peyrefitte : « L'Europe, c'est le levier d'Archimède »). Par ailleurs, le coût politique de cette décision, trop souvent sublimée, n'est pas négligeable.

Dans les années qui suivirent, les autorités françaises n'eurent de cesse de réduire la fracture entre la France et l'OTAN : accords militaires, dispositions d'ordre logistique et montée en puissance du corps de bataille en Centre-Europe. La France ne pouvant s'abstraire de la Guerre froide, nécessité fait loi ! Parallèlement, la perspective d'une coopération européenne renforcée dans le domaine de la défense ne disparaît pas. En 1984, la Déclaration de Rome a pour finalité de donner plus d'importance à l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Trois ans plus tard, la Plate-forme de la Haye définit les intérêts communs de sécurité des Etats membres de l'UEO.

Au sortir de la Guerre froide, de nouveaux défis conduisent les autorités françaises à renforcer les synergies avec l'OTAN (retour dans le Comité Militaire en 1995) puis à s'inscrire dans le processus de « Transformation » (participation à la *Nato Response Force*). Les états-majors de réaction rapide Air-Terre-Mer sont certifiés par l'OTAN et des personnels militaires sont insérés dans les grands commandements atlantiques. Simultanément, la France travaille à la reconnaissance de l'« Identité européenne de sécurité et de défense » (IESD) et joue un rôle moteur dans le lancement de la « Politique européenne de sécurité et de défense » (PESD), abusivement qualifiée d'« Europe de la défense ».

Réflexions sur le système géopolitique euro-atlantique

La volonté française de préserver l'OTAN (voire de la rénover) et, simultanément, de promouvoir un projet européen de défense, n'est pas une basse manœuvre visant à « piéger » ses alliés et partenaires. Il ne s'agit pas non plus d'une hésitation sans fin, tel l'âne de Buridan, entre deux options divergentes. En effet, les réalités stratégiques et géopolitiques sont telles qu'il faut penser simultanément ce que le rationalisme constructiviste pose comme contradictoire. Quelles sont ces réalités ?

- L'équilibre entre puissances européennes a failli au cours de cette nouvelle guerre de Trente Ans qui, de 1914 à 1945, met fin à un monde centré sur l'Europe.
- Dans l'aire euro-atlantique, les Etats-Unis jouent désormais le rôle de « balancier au large » et ils sont de fait une « puissance européenne » (au sens géopolitique).
- L'océan Atlantique n'est donc pas un vide (voir la vigueur des relations transatlantiques) ; géopolitique et géostratégie ne sont pas réductibles aux configurations géologiques.
- Si l'Europe ne peut être réduite à une expression géographique, et moins encore à une illusion cartographique, l'Occident (en tant que représentation de soi, communauté de civilisation et ensemble de relations préférentielles) est une réalité pérenne qui doit être assumée : l'Occident sans complexe.

On ne peut donc penser l'Europe sans penser l'Occident et l'Alliance atlantique est plus qu'une simple alliance conjoncturelle. Le préambule du Traité de l'Atlantique-Nord est une profession de foi politique et civilisationnelle ; l'Alliance fonctionne comme une communauté de sécurité.

Cela dit, l'Alliance atlantique souffre de déséquilibres évidents et elle doit être renouvelée. Vu d'Europe, le schéma idéal serait celui d'une alliance bilatérale entre les Etats-Unis et l'Union européenne (voir l'« Union occidentale » d'Edouard Balladur). C'est là une vision à long terme (une idée régulatrice) et cette entreprise de longue haleine ne doit pas être prétexte à négliger les défis qui nous sont jetés « *hic et nunc* ». L'OTAN n'est pas une simple société de services.

Il semble donc qu'il faille accorder quelque intérêt à l'idée récemment formulée d'une structure réunissant les Etats-Unis, l'Union européenne et l'OTAN (un groupe de réflexion de haut niveau plutôt qu'un « directoire »).

Prolégomènes à une politique de grand style

Dans l'immédiat, le cinquantenaire de la V^e République nous donne l'occasion, collectivement, de dresser un bilan-perspectives des politiques de défense. Les commémorations nous invitent à faire retour et il nous faut revenir sur l'action de De Gaulle pour renouer avec ce qui constitue une politique de grand style (la politique de défense est la défense d'une politique), en guise d'« Adresse aux princes qui nous gouvernent ».

Le sens du politique

L'action du général De Gaulle, comme ses écrits théoriques (*La discorde chez l'ennemi*, *Le fil de l'épée*), révèle un « *grand machiavélien* » (Julien Freund), une personnalité historique habitée par le « Politique », défini par la capacité à affronter l'état d'exception, à désigner l'ennemi, à vouloir le combattre, à décider souverainement ; une action de portée historique conforme à l'« essence du politique ».

Le sens de l'espace

On retiendra aussi une vision à la fois large et précise des configurations géopolitiques. L'« *Appel du 18 juin* » révèle une analyse géopolitique d'une grande lucidité qui anticipe sur les développements nécessaires d'une guerre encore limitée à l'Europe : « *Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale (...). Le destin du monde est là* ». Cette vision planétaire inspire aussi le Mémoire du 17 septembre 1958, lorsque De Gaulle propose une réorganisation d'ensemble de la défense occidentale « *à l'échelon politique et stratégique mondial* ».

Le sens de la durée

Lecteur de Bergson, De Gaulle a le sens de la durée ; il perçoit la présence et l'actualité de l'Histoire, appréhendée sur des temps longs. C'est en termes de siècles qu'il pense l'unité européenne : « *Si l'on veut vraiment rétablir en Europe repos et bien-être, cela n'est possible que par une révision du traité de Verdun et la réunification des Francs de l'Ouest et de l'Est* » (1943).

Le sens du sacré

On retrouve là encore le lecteur de Bergson qui voyait en l'Univers une machine à faire des Dieux. Citons très brièvement le discours d'Oxford (25 novembre 1941) dans lequel De Gaulle affirme la

nécessité d'assurer « *le triomphe de l'esprit sur la matière* » et, plus longuement le texte qu'il prononce à Bonn, le 11 juin 1965 : « *Nous autres Européens, nous sommes des bâtisseurs de cathédrales. Nous avons pris beaucoup de temps pour cela, nous y avons appliqué beaucoup d'efforts. Mais finalement nous sommes arrivés au but* ».

Pour conclure, une Europe dépourvue de transcendance est une Europe désarmée ; il n'y aura pas de communauté de défense effective et opérationnelle sans une communauté de valeurs spirituelles identifiée et reconnue comme telle.

Jean-Sylvestre MONGRENIER
